



Réf : 343 /RH/DAF/2022

30 SEP. 2022

## AVIS

**RESULTAT FINAL D'AVANCEMENT DE GRADE AU CHOIX POUR L'ACCES AU  
GRADE D'ADMINISTRATEUR 1<sup>er</sup> GRADE**  
**-Branche AMO-**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (ANAM);

- Vu la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base, promulguée par le Dahir n° 1-02-296 du 25 Rejeb 1423 (3 Octobre 2002) telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
- Vu le décret n° 2-03-402 du 20 Rejeb 1424 (17 Septembre 2003), pris pour l'application des dispositions de la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base, tel qu'il été modifié et complété ;
- Vu le décret n° 2-18-812 du 24 Mouharram 1440 (4 Octobre 2018) portant nomination du Docteur Khalid LAHLOU au poste de Directeur de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie ;
- Vu la liste n° 427/RH/DAF/2022 du 15 Septembre 2022 des agents éligibles à l'avancement au choix, du grade d'« Administrateur 2<sup>ème</sup> Grade » au grade d' « Administrateur 1<sup>er</sup> Grade », au titre de l'exercice 2022 ;
- Vu le PV de la commission administrative paritaire n°449/RH/DAF/2022 du 23 Septembre 2022, approuvant l'avancement -au choix- de l'intéressée au grade d'Administrateur 1<sup>er</sup> grade.

**IL EST DECIDE LA PROMOTION DE**

NOM ET PRÉNOM	NOUVEAU GRADE
Ghizlan DREDER	Administrateur 1 <sup>er</sup> Grade

Agence Nationale de l'Assurance Maladie  
Le Directeur Général  
Dr. Khalid LAHLOU